

Histoire

REPÈRES

1943 Création sous l'Occupation de la Confédération générale de l'agriculture (CGA).

Mars 1946 Au sein de la CGA, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) est fondée.

1959 Naissance du Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf).

1970 Le Modéf obtient 32,8 % et devient la deuxième force syndicale agricole de France.

SYNDICALISME

Le 7 avril 1959, la création du Modéf

Sur fond de suppression de l'indexation des prix agricoles, la naissance du Mouvement de défense des exploitants familiaux marque un clivage moderne entre « petits et gros », et un refus du productivisme capitaliste.



Alors qu'à la Libération le monde paysan avait fondé, dans la lignée de la Résistance, la Confédération générale de l'agriculture (CGA), l'unité se fissure, effritant durablement le mythe unitaire du monde paysan. Au même moment, on assiste au début de la « seconde modernisation » de l'agriculture française, synonyme de disparition d'une civilisation paysanne « autonome ». C'est, entre autres, ce qui permet de comprendre le développement des Comités de défense paysanne ou des Ligues de vignerons, proches du PCF et de sa section agraire dirigée alors par Waldeck Rochet. Au même moment, on assiste à la suppression de l'indexation des prix agricoles conduisant à la naissance du Mouvement de coordination et de défense des exploitations agricoles familiales, le 7 avril 1959, à Toulouse. À cette réunion fondatrice se retrouvent une quarantaine de militants paysans (de 23 départements du sud de la Loire), issus de la section des fermiers et métayers, et de la viticulture.

UNE CULTURE UNITAIRE

Le noyau des pères fondateurs du Modéf est marqué par une culture unitaire, afin de rompre avec l'hégémonie de la FNSEA, où se retrouvent plusieurs syndicalistes paysans issus des gauches. On y retrouve le socialiste Alfred Nègre, premier président du Modéf, Raymond Mineau, de la Fédération des exploitants de Charente, et Émilien Soulié, militant communiste de l'Hérault, membre de la Ligue des petits et moyens viticulteurs, de la commission agraire du PCF.

Avant tout, le nouvel acteur exprime avec force et vigueur le souci de sauvegarder l'outil familial de production. Le nom même de l'organisation accentue cette finalité en devenant le Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf). La rupture est définitivement consommée avec les principes unitaires de la CGA et le Modéf devient la structure qui regroupe les paysans communistes et plus largement afin de lutter « contre l'accaparement des terres des petits par les gros ». Pour cela, on dénonce les actions de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) qui accapare les fermes pour créer de grands domaines. Pourtant, les débuts sont modestes et, en 1962, le syndicat paysan ne réunit que 74 délégués représentant 31 départements. Ces débuts timides prennent de l'ampleur avec ceux de la V^e République. Effectivement, la loi d'orientation du 5 août 1960 consacre une ambition productiviste et de mécanisation agricole, parachevant une politique engagée depuis quelques années. Cette « révolution silencieuse », selon la formule de Michel Debattise, permet à la France de transformer une économie paysanne en économie agricole et agronome afin de jouer un rôle de tout premier plan en Europe. Les gouvernements s'appuient alors sur le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), promoteur de la modernité. Se met alors en place une « alliance objective », perçue parfois comme une « cogestion » entre le syndicalisme agricole majoritaire, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), et l'État. La cogestion marque pour longtemps l'ambition agricole de la V^e République : les syndicalistes agissent pour transformer et moderniser le niveau de vie et les revenus des agriculteurs en s'appuyant sur les logiques de la Communauté économique européenne et des gouvernements, qui souhaitent profiter au maximum de cette manne financière agro-industrielle.



Manifestation des paysans de Limoges dénonçant leurs difficultés financières, le 14 juillet 1961. Rue des Archives/AGIP

Derrière cette vision qui pourrait paraître idyllique, il ne faut pas oublier qu'il existe un véritable déchirement social, marqué par la disparition de nombreuses exploitations qui ne sont plus rentables. Ainsi, on assiste à des mouvements violents de producteurs exaspérés, parfois soutenus par le syndicalisme majoritaire, comme en Bretagne en juin 1961 où les paysans brûlent les urnes lors des élections cantonales; quelques années plus tard, en 1967, le Midi viticole se soulève. L'exode rural, si bien chanté par Jean Ferrat dans *la Montagne* en 1964, souligne le sacrifice des villages et l'entrée en « modernité », où « le Formica et le ciné » remplacent les meubles ancestraux et les veillées d'antan.

En 1970, le Modéf recueille 32,80 % des suffrages

Dans cette forme de résistance des petits qui ne veulent pas disparaître, le Modéf tient toute sa place et s'affirme peu à peu : en 1965, son 1^{er} congrès rassemble 215 délégués venus de 62 départements. En mars 1968, lors du 2^e congrès à Saint-Ouen, on recense 229 délégués qui représentent 67 départements. Un de ses slogans résume bien les logiques à l'œuvre : « Nous n'avons pas honte de le proclamer bien

haut, nous entendons défendre, sans compromission aucune, tous les exploitants familiaux qui entendent le rester, sans exception aucune », et d'ajouter : « La sagesse populaire dit qu'il vaut mieux deux blessés qu'un mort. »

En ce sens, le Modéf s'oppose à la logique de concentration capitaliste et rejoint les thèses du PCF, précisées par Waldeck Rochet en 1964, qui déclare à Aubervilliers : « Notre rôle à nous, communistes, n'est pas d'aider le capitalisme dans son entreprise d'expropriation, c'est, au contraire, de dénoncer ses méfaits et de prendre la défense de ses victimes afin d'en faire des alliés de la classe ouvrière dans la lutte pour le progrès, pour la démocratie, pour le socialisme. » En 1970, le Modéf recueille 32,80 % des suffrages dans 64 départements. Ironie de l'histoire, il a su pérenniser non seulement l'idée d'une agriculture familiale, celle de la défense des « petits contre les gros », mais aussi une vision particulière des sociétés rurales vivantes, dont on a redécouvert ces dernières années les vertus à travers les circuits courts et les productions de qualité des terroirs. ●

JEAN VIGREUX HISTORIEN
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ